



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 31 mars 2020

Monsieur le Directeur général des services,

Par courriers successifs, le maire- président, et vous-même, avez garanti aux agents que la crise relative au Covid 19 serait sans conséquence sur les rémunérations ainsi que sur les congés annuels.

Nous tenons à vous en remercier.

À l'occasion des réunions téléphonées quotidiennes avec notre Administration, il a été décidé que les agents, qui ne pourraient pas faire valoir leur droit à congés pour les prochaines vacances, pouvaient annuler leur demande et récupérer ainsi les jours posés.

Cependant, vous n'êtes pas sans savoir que, dans de nombreux services, les congés annuels sont imposés puisque les établissements ferment à dates fixes. C'est le cas, notamment, des crèches, des bibliothèques, des Animances...

Dans ces Directions, le report des congés annuels pourrait créer des difficultés organisationnelles si les agents décidaient de poser une semaine alors que les services sont ouverts aux usagers.

Envisager d'exclure du dispositif les agents des services concernés, par des fermetures imposées, créerait une rupture d'égalité de traitement entre les agents qui serait préjudiciable à vos engagements.

Pour notre part, nous estimons que l'ensemble des agents de la Métropole, de la Mairie et du CCAS, doit bénéficier du report de congés.

Aussi, vous pourriez utilement l'accorder à l'ensemble des agents en l'assortissant de règles permettant d'assurer la continuité du service public.

Par exemple, il pourrait être envisagé la prise de congés par jours discontinus ou la possibilité de verser un ou plusieurs jours en compte épargne temps.

En espérant que notre courrier retiendra toute votre attention, veuillez agréer, Monsieur le Directeur général des services, l'expression de nos salutations distinguées.

P/ Le Syndicat CGT
Le Secrétaire Général

Hugues JEFFREDO